

Conseil de l'IUT du 13 juin 2019

Vu l'article L 713.9 du Code de l'Éducation,
Vu l'article 12 des statuts de l'IUT,

Le Conseil de l'IUT s'est réuni en salle du conseil le jeudi 13 juin 2019 à 17h00, sur la convocation et sous la présidence de Monsieur André JETTE, Président du Conseil de l'IUT.

Etaient présents :

Collège enseignants : Madame PARDINI, Monsieur POLET, Monsieur DEBLECKER,

Collège BIATSS : Monsieur VUEBAT, Monsieur BOUTALEB, Madame BRISÉ,

Collège des personnalités extérieures : Monsieur JETTE, Monsieur VINS, Monsieur FRANÇOIS, Monsieur BAUDUIN,

Collège Usagers : Madame JARZEBSKI, Madame GOMES TORRES, Monsieur CHAUVENCY,

Personnalités invitées : Monsieur POIRRIEZ, Monsieur TREHOU, Monsieur TALEB-HAMED, Madame DUBRULLE, Monsieur DOGHECHE, Madame NIVOT

Ont donné pouvoir : Monsieur TRICOTEAUX et Monsieur CIRY à Monsieur POLET, Monsieur ABBA à Monsieur VUEBAT, Monsieur COSTERMANS à Monsieur DEBLECKER, Monsieur DELATTRE à Monsieur JETTE, Monsieur CHAMPENOIS à Madame JARZEBSKI

Membres excusés : Monsieur CORLAY, Madame PLUVINAGE, Madame RENAUX, Madame MASSA-TURPIN

Le quorum étant atteint, Monsieur le Président du Conseil ouvre la séance.

1 Approbation du compte rendu du conseil du 14 mars 2019

(Document envoyé aux conseillers)

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

2 Avis sur la nomination du Chef de département QLIO

Monsieur le Directeur de l'IUT annonce qu'il a reçu une candidature, celle de Simon ENJALBERT

Monsieur le Responsable Administratif de l'IUT rappelle les pouvoirs attribués au nombre de 6. Monsieur le Président invite Monsieur ENJALBERT à présenter sa candidature.

Ce dernier se retire et les conseillers passent au vote à bulletins secrets.

Nombre de votants (dont 6 procurations).....	19
Bulletins blancs	2
Bulletins NON	0
Bulletins OUI	17

Le Conseil de l'IUT émet un avis favorable à la majorité pour la nomination de Simon ENJALBERT à la chefferie du département QLIO.



INSTITUT UNIVERSITAIRE DE
TECHNOLOGIE VALENCIENNES -
CAMBRAI - MAUBEUGE

Direction

+33 (0)3 27 51 12 52
iut@uphf.fr

Campus du Mont Houy
Bâtiment 4 Watteau
59313 Valenciennes cedex 9
France
www.uphf.fr/IUT

3 Avis sur la nomination du Chef de département Informatique

Monsieur le Directeur de l'IUT annonce qu'il a reçu une candidature, celle de Philippe POLET Chef de département sortant.

Ce dernier présente sa candidature puis se retire.

Les conseillers passent au vote à bulletins secrets.

Nombre de votants (dont 6 procurations).....	19
Bulletins blancs	1
Bulletins NON	0
Bulletins OUI	18

Le Conseil de l'IUT émet un avis favorable à la majorité pour la nomination de Philippe POLET à la chefferie du département Informatique.

4 Avis sur la nomination du Chef de département Mesures Physiques

Monsieur le Directeur de l'IUT annonce qu'il a reçu une candidature, celle de Madame Christelle NIVOT.

Monsieur Le Président invite Madame NIVOT à présenter sa candidature.

Ce dernier se retire et les conseillers passent au vote à bulletins secrets.

Nombre de votants (dont 6 procurations).....	19
Bulletins blancs	0
Bulletins NON	0
Bulletins OUI	19

Le Conseil de l'IUT émet un avis favorable à l'unanimité pour la nomination de Christelle NIVOT à la chefferie du département Mesures Physiques.

5 Calendrier pédagogique 2019/2020

(Document présenté et distribué en séance)

Le calendrier 2019/2020 est approuvé à l'unanimité.

6 Modifications des règlements intérieurs des départements

Aucun changement proposé par les départements

7 Questions diverses

Monsieur le Directeur présente la nouvelle offre de formation (document présenté en séance).

A l'issue de cette présentation, Monsieur le VP aux affaires juridiques, représentant l'UPHF au Conseil d'IUT apporte les précisions suivantes :

L'INSA va délivrer des diplômes d'ingénieur mais aussi des licences générales.

Pour les licences en spécialités d'ingénieur, « INSA » sera notifié sur les diplômes.

Les diplômes de DU et de LP n'auront pas d'inscription INSA.

Les personnels de la FSMS, de l'ISTV et de l'ENSIAME seront transférés à l'INSA pour ne pas séparer les équipes pédagogiques.

Monsieur le représentant de l'UPHF souhaiterait que les équipes pédagogiques de l'IUT soient « proactives » et non pas simplement réactives. Il est souhaitable d'instaurer des passerelles entre l'IUT et l'INSA dans l'intérêt des étudiants.

Enfin, ce dernier annonce que le projet de décret UPHF a reçu l'avis favorable du CNESER.

Monsieur le Directeur de l'IUT fait un point sur PRELUDE puis sur le devenir du DUT en 180 ECTS. Ce dernier annonce que Madame la Ministre de l'Enseignement Supérieur souhaite l'alignement du DUT soit sur la Licence Générale soit sur la Licence Professionnelle.

Face au risque de disparition du DUT et de perte d'unité nationale dans les programmes pédagogiques, Monsieur le Directeur de l'IUT propose aux conseillers le vote d'une motion.

(Document joint en annexe)

Abstentions :..... 01

Contre :..... 0

Pour :.....19

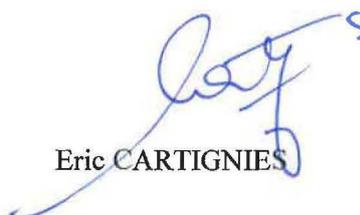
La motion est adoptée à la majorité

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président clôt la séance à 19h30.

Fait à Valenciennes, le 13 juin 2019

Pour le Président

Le Directeur de l'IUT



Eric CARTIGNIES

Le Conseil d'Institut de l'IUT de Valenciennes réuni le 13 juin 2019, fait part de son désaccord et de son inquiétude suite à la proposition du Ministère que le projet de «DUT180» soit noyé dans un nouvel arrêté LP en 60-120-180ECTS aux côtés d'autres LP portées par d'autres composantes, et de sérieuses réserves quant à une possible intégration du « DUT180 » dans un projet global menant à le transformer en une Licence Professionnelle spécifique.

Ce projet marquerait la disparition de la voie technologique dans le premier cycle universitaire, alors qu'elle constitue un moyen reconnu d'améliorer l'insertion professionnelle des jeunes tout en répondant aux attentes des milieux professionnels. Le Conseil d'Institut souligne son attachement au modèle IUT, qui confirme sa réussite depuis 50 ans, à travers notamment :

- La co-construction des contenus pédagogiques avec les milieux économiques,
- La définition d'un programme pédagogique national, avec un volume horaire adapté,
- Les modalités d'évaluation par la CCN et les CPN,
- Le maintien des spécialités de DUT,
- L'identification du diplôme délivré spécifiquement au sein des IUT, pour assurer une lisibilité claire et reconnue de notre offre de formation,
- Le double objectif du diplôme en termes d'insertion professionnelle et de poursuite d'études,
- Un budget propre intégré permettant aux IUT de piloter leur développement.

Le projet de « DUT180 » ne saurait justifier le renoncement de ces spécificités qui constituent le socle intangible d'un modèle agile au service d'une offre universitaire technologique professionnalisante de qualité.

Motion votée à l'unanimité moins une abstention, le 13 juin 2019.

iut.

INSTITUT UNIVERSITAIRE DE
TECHNOLOGIE VALENCIENNES •
CAMBRAI • MAUBEUGE

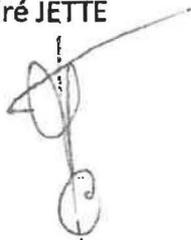
Direction

+33 (0)3 27 51 12 52
iut@uphf.fr

Campus du Mont Houy
Bâtiment 4 Watteau
59313 Valenciennes cedex 9
France
www.uphf.fr/IUT

Le Président du Conseil de l'IUT,

André JETTE



Le Directeur de l'IUT,

Eric CARTIGNIES

